



Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Meknès

Université Moulay Ismail

Contrôle final de la comptabilité des sociétés

Réalisé par : LABBIHI Anouar

Exercice 1 : Les écritures relatives à la constitution d'une SA

Exercice2 : Le calcul du : premier dividende, superdividende, Droit préférentiel de souscription

Exercice3 : Fusion- absorption : cas simple

Année universitaire 2015-2016

Université Moulay Ismail
Faculté des sciences Juridiques
Economiques et sociales
Meknès



Comptabilité des sociétés/ S.4
Contrôle final juin 2016
Durée : 1h 30 mm

I) (8 points) Le 1 juin 2008, la S.A « SABMO » au capital de 8 000.000 dh (80000 actions de 100 dh) est créée par des apports en numéraire libérés de la moitié à la constitution en date du 15 juin 2008. Cependant, les détenteurs de 30.000 actions ont libéré la totalité de leurs apports. Les frais de constitution réglés par chèque, s'élèvent à 121 500 dh. Le 1ère octobre 2008, la société appelle le troisième quart pour le 30 octobre de la même année. L'opération s'est déroulée dans des conditions normales sans retard ni versement anticipé ; les fonds sont recueillis par la banque à la date prévue.

Travail à faire :

-Passez toutes les écritures comptables nécessaires du premier juin au 30 octobre 2008 : constitution, appel et libération du troisième quart.

- Présenter le bilan de la société au 30 octobre 2008.

II) (6points) L'extrait du passif du bilan d'une SA après répartition se présente au 31-12- N comme suit:

Capital	4000 000 (valeur nominale : 100 dh)
Dont non appelé	-1500 000
Réserves	250 000
Prime d'émission	400 000
Report à nouveau	4 750

On vous précise que la société a doublé son capital par émission des actions de la même valeur nominale au 1-7-N (date de jouissance). Les nouvelles actions sont libérées du minimum légal (un quart) à la date précitée.

Travail à faire

1) Calculez le montant de l'intérêt statutaire pour l'exercice N sachant que les statuts prévoient un taux de 5% l'an.

2) Calculez le montant du superdividende en supposant que le superdividende par action est de 5 dh.

3) Sachant que la valeur de l'action après augmentation est de 150 dh , calculez la valeur du droit préférentiel de souscription.

DS

X III) (6 points) Soient deux sociétés A et B dont les bilans servant de base à la fusion se présentent comme suit :

Pou A, le bilan fait apparaitre la situation ci après :

Actifs divers	800000	Capital	600000 (6000 actions)
		Réserves	120000
		Dettes	80000
	800000		8000000

Pour B, le bilan se présente comme suivant :

Actifs divers	500000	Capital	400000 (4000 actions)
		Réserves	20000
		Dettes	80000
	500000	-	500000

Travail à faire :

Sachant que A absorbe B et que la valeur de l'action A est calculée en fonction de la valeur mathématiques (capital plus réserves), on vous demande de :

1 - déterminer le nombre des actions A à remettre à B et la répartition de ces actions entre les actionnaires de B.

2 - présenter le bilan de la société A.

N.B : Il sera tenu compte de la présentation de la copie dans le baréme.

Exercice 1 :

	01/06/2008		
3462	Associés comptes d'apports en société	4000.000	
1119	Actionnaires capital souscrit non appelé	4000.000	
1111	Capital social		8000.000
	Souscription du capital		
	15/06/2008		
5141	Banques	5500.000	
3461	Associés comptes d'apports en société		4000.000
4468	Autres comptes d'associés créditeurs		1500.000
	(30.000*100* ½)		
	Libération de la moitié des apports		
	Versement anticipé de 30.000 actions		
	15/06/2008		
2111	Frais de constitution	121500	
5141	Banques		121500
	Chèque bancaire n°		
	01/10/2008		
3462	Actionnaires, capital souscrit appelé non versé	2000.000	
1119	Actionnaires capital souscrit Non appelé		2000.000
	Appel du troisième quart		
	30 /10/2008		
5141	Banques	1250.000	
4468	Autres comptes d'associés créditeurs (3000*100* ¼)	750.000	
3462	Actionnaires, capital souscrit appelé non Versé		2000.000
	Libération du troisième quart		

- Le bilan comptable de la société au 30/10/2015

Actif	Montant	Passif	Montant
Frais de constitution	121500	Capital social	8000.000
		ACSNA	-2000.000
Banques	6628500	Capital appelé	6000.000
		Autres comptes d'associés créditeurs	750.000
Total	6750.000	Total	6750.000

Exercice 2 :

1) Calcul de l'intérêt statutaire :

Le capital avant l'augmentation s'élève à 2000.000 DH

Le 01/07/2008 la société a doublé son capital à travers l'émission de 20.000 actions du numéraire libérées du minimum légal

Intérêt statutaire = 2000.000* 5% + (2000.000/4)* 5% * 6/12 = 112500 DH

2) Calcul du superdividende
   Montant du superdividende = 5 DH * 40.000 actions = 200.000 DH

3) Calcul de la valeur du droit préférentiel de souscription

   La prime d'émission = 400.000

   La prime d'émission unitaire = 400.000 DH / 20.000 Actions = 20 DH

   Le prix d'émission = Valeur nominale + prime d'émission unitaire

   = 100 + 20 = 120 DH

   Le rapport de souscription = 20.000 actions / 20.000 actions

   C'est-à-dire pour souscrire une action nouvelle, il faut avoir une action ancienne

   D'où : 1 DS + 1* prix d'émission = 1* VMC après augmentation du capital

   DS= VMC après augmentation – prix d'émission

   = 150 – 120 = 30 DH

   Droit préférentiel de souscription = 30 DH

Exercice 3 :

1)

L'actif net comptable de la société B = Actif réel – dettes = la somme des capitaux propres

= 500.000 DH – 80.000 DH

= 420.000 DH

La valeur des actions de la société A appelée également valeur de fusion :

Valeur des actions de la société A = Actif net comptable de la société A / nombre des actions

Actif net comptable de la société A = Actif réel – dettes = la somme des capitaux propres

= 800.000 – 80.000

= 720.000 DH

Donc la valeur de fusion de la société A = 720.000 DH / 6000 actions

= 120 DH

Nombre d'actions à remettre aux actionnaires de la société B par la société A = Apports nets de la société B / valeur de fusion de la société A

= 420.000 DH / 120 = 3500 actions

Soit une parité d'échange de : 3500 /4000 = 7/8

Un actionnaire qui détient 8 actions au sein de la société B, va obtenir 7 actions dans la société absorbante (société A)

Le prix de fusion = Valeur nominal + prime de fusion

120 = 100 + 20

Montant d'augmentation du capital de la société A = 100* 3500 = 350.000 DH

La prime de fusion = 20* 3500 = 70.000 DH

2) Le bilan de la société A après l'opération de fusion :

Actif		Passif	
Actif divers	1300.000 DH	Capital social	950.000 DH
		Prime de fusion	70.000 DH
		Réserves	120.000 DH
		Dettes	160.000 DH
Total --------	**1300.000 DH**	Total --------	**1300.000 DH**